PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 17/09/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KENDERVAD – Constitution de société

Référence : L031039

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 18 avril 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

GUEGUEN
AVOCATS

KENDERVAD Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 85 rue Anne de Bretagne – 29490 GUIPAVAS AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée du 14 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : KENDERVAD Siège : 85 rue Anne de Bretagne, 29490 GUIPAVAS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : Acquisition et gestion de titres ; Assistance financière, administrative et comptable et plus généralement soutien en matière de gestion aux sociétés de son groupe par tous moyens techniques existants et à venir ; Prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales ; Mise en œuvre de la politique générale du Groupe et animation des filiales ; Exercice de tous mandats sociaux ; Acquisition, gestion et vente de tous droits immobiliers démembrés ou en pleine propriété ; Propriété, administration et exploitation par bail ou autrement de tout immeuble bâti ou non bâti dont elle pourrait devenir propriétaire ; Location ou sous-location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions et transmissions

à titre gratuit entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Anaïs BOTHOREL, demeurant 30 Saint Jacob – 29470 LOPERHET Directeur général : Monsieur Damien LE GOFF, demeurant 7 rue Amiral Vrignaud – 29200 BREST La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST. POUR AVIS Le Président

Consulter cette annonce en ligne